



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association du samedi 6 mars 2021

Du fait des restrictions sanitaires limitant les rassemblements collectifs et de la fermeture des salles municipales, cette réunion s'est tenue à huis clos.

Seuls les membres du conseil d'administration ainsi que 3 adhérents volontaires ont participé à cette réunion physique. Les adhérentes et les adhérents ont été invités à voter par correspondance sur les différentes résolutions proposées. Le texte de ces résolutions leur avait été transmis au préalable.

La participation au vote par correspondance a permis de déterminer le quorum.

L'**ordre du jour** était le suivant :

- Présentation du rapport moral et du rapport des activités de l'année 2020
- Approbation du rapport moral
- Présentation du rapport financier de l'année 2020
- Approbation du rapport financier 2020 et quitus à la trésorière au titre de cet exercice
- Report élection des membres du conseil d'administration
- Montant de l'adhésion 2021
- Orientation générale et activités de l'association pour 2021
- Présentation du budget prévisionnel de l'année 2021 et approbation
- Questions ou propositions soumises par les adhérents conformément à l'article 12 des statuts

Sont présent(e)s, les membres du conseil d'administration : Chantal COLOMBAN, Michel LEDUC, Guy MESROBIAN, Alain RICHARD, Marie-Christine POUHELON.

Membres du conseil d'administration absents excusés : Pierre FERRY, Joël SALVAN, Marie-Claude SALVAN, Nicole SIX.

Sont présents, les adhérents volontaires qui ont assurés la fonction de scrutateurs : Jean-Luc FOURRIER, Geneviève GIRARD, et Bruno WOILLIEZ.

Les adhérentes et adhérents qui ont participé au vote :

Mesdames et Messieurs : [.....]

58 personnes cotisantes ont participé au vote par correspondance et 2 personnes présentes ont voté au cours de la réunion, soit 60 votes exprimés. Le quorum (35) étant largement dépassé, l'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer valablement. Chaque votant devait s'exprimer sur 7 points. Il y a eu

Association régie par la loi du 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Pontmartin 3 allée Louis Montagné 30133 Les Angles

n° SIREN : 539 712 737 00029

Président : Guy Mesrobian - adresse courriel : guy.mesrobian@orange.fr, tél. : 06 76 47 65 51

Secrétaire : Michel Leduc - adresse courriel : michel.leduc.rh-hr@orange.fr, tél. : 06 76 93 16 81

Site internet : <http://www.lesamisduvieuxvillagedesangles>



une abstention et aucune voix « contre » sur l'ensemble des 420 bulletins. *Voir le rapport des scrutateurs annexé au présent compte-rendu.*

La réunion est présidée par Guy Mesrobian, Président de l'Association.

Guy Mesrobian rappelle que le contexte sanitaire si déroutant dans lequel nous vivons depuis une année, nous a conduit à organiser cette assemblée générale annuelle à huis clos, à laquelle ne participent physiquement que les membres du conseil d'administration et 3 adhérents volontaires. A travers vous, présents ici au siège de notre association, je m'adresse à toutes celles et ceux qui auraient participé à cette réunion, s'ils l'avaient pu.

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET DES ACTIVITES 2020

Guy Mesrobian expose le **rapport moral** de l'association pour 2020.

*Monsieur le maire et conseiller départemental
Messieurs et Mesdames les élus,
Madame la présidente d'honneur
Chères amies, chers amis,*

Je vous remercie d'avoir participé si nombreux au vote des différentes résolutions proposées dans l'ordre du jour, manifestant ainsi votre intérêt pour la vie de l'association, même à distance. Je vous confirme que c'est pour moi un grand plaisir et un immense honneur de présider notre association.

L'association compte à ce jour 107 adhérent(e)s ; Jean-Georges Génin nous a quitté en août dernier. Je tiens ici à lui rendre hommage. Pendant plusieurs années il a notamment œuvré au sein de l'association, avec Joël Salvan et Chantal Colomban, pour développer un sentier de petite randonnée au travers de la ville des Angles. Ce projet intégré aujourd'hui à un ensemble plus vaste au niveau départemental devrait être finalisé prochainement. Malheureusement Jean-Georges est parti trop tôt avant d'avoir vu l'aboutissement de ce qui lui tenait tant à cœur.

Je vous avais dit l'année dernière en janvier, que 2020 serait une année de consolidation :

- *Consolidation des activités de l'association.*
- *Si nous réalisons les journées du patrimoine, nous tiendrons compte des remontées d'information pour nous améliorer.*
- *Actions à mener pour que l'association n'apparaisse pas comme une association des habitants du vieux village, mais comme l'association de tous les Anglois.*

Comment aurions-nous pu imaginer à ce moment-là qu'un virus commençait à se répandre dans les populations du monde entier et qu'il allait provoquer l'arrêt de nombreuses activités humaines et réduire considérablement notre vie sociale ? L'année 2020 restera donc une année inédite, imprévisible et aussi anxiogène, au cours de laquelle notre vie associative a été sévèrement impactée : animations,

Association régie par la loi du 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Pontmartin 3 allée Louis Montagné 30133 Les Angles

n° SIREN : 539 712 737 00029

Président : Guy Mesrobian - adresse courriel : guy.mesrobian@orange.fr, tél. : 06 76 47 65 51

Secrétaire : Michel Leduc - adresse courriel : michel.leduc.rh-hr@orange.fr, tél. : 06 76 93 16 81

Site internet : <http://www.lesamisduvieuxvillagedesangles>



sorties, conférences annulées ou reportées, et par là-même surtout la disparition de toute convivialité à laquelle nous tenons tant.

Je voudrais à nouveau remercier vivement tous les bénévoles qui répondent à nos sollicitations. C'est grâce à leur implication, leur expérience, et leur dévouement que des activités ont pu être organisées cette année, notamment les journées du patrimoine, qui ont été des réussites appréciées.

Je voudrais aussi remercier Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale pour la confiance qu'ils nous accordent, et pour toute l'aide logistique, notamment de la part des services techniques, qui nous a été apportée.

A titre d'illustration, Michel Leduc fait ensuite un bref résumé des **activités menées en 2020**.

2 sorties réservées aux adhérent(e)s ont été **annulées** et seront **reprogrammées en 2021** :

- Viste du Musée de la Romanité et du centre historique de **Nîmes**.
- **Balade sur le sentier de petite randonnée** qui traversera les Angles sous la houlette de Joël Salvan, dès que le chantier sera terminé et les rassemblements à nouveau autorisés.

2 conférences reportées, à reprogrammer en 2021 :

- Conférence de **Michèle Jouval** sur son métier de restauratrice de tableau.
- **Jean Coutarel**. Il a animé les journées du patrimoine au son de son tambourin et de son galoubet, mais avait dû limiter sa prestation du fait des conditions météorologiques. Il nous avait proposé de revenir pour un récital commenté.

3 animations ont été **annulées** et **2 maintenues** :

- La **Fête des Voisins** initialement programmée en mai, puis reportée en septembre, a été annulée
- La **fête annuelle du village** programmée en juin, a été annulée
- Les 19 et 20 septembre, l'organisation des **journées européennes du patrimoine** ont été à nouveau confiées à notre association par la commune. Pour tenir compte du contexte sanitaire et des contraintes de distanciation physique, le programme a été simplifié et adapté.
- La **Fête des Lumières** du 8 décembre a été annulée. Toutefois dans le contexte sombre de l'épidémie, l'association a invité ses membres et sympathisants à décorer et illuminer malgré tout, portes, fenêtres façades et balcons. Merci aux habitants du vieux village qui ont une nouvelle fois répondu présent. Une crèche provençale été installée au four banal. L'ensemble des habitants de la commune a été sollicité par les réseaux sociaux de la mairie ; un gros effort de sensibilisation est à prévoir l'année prochaine.
- Les 13 septembre, 4 octobre et 11 octobre, organisation de la **visite du village** dans le cadre des **Escapades Nature** du Département du Gard

Participation le 5 septembre à la **journée des associations angloises et villeneuveises** à Villeneuve-lez-Avignon.

Association régie par la loi du 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Pontmartin 3 allée Louis Montagné 30133 Les Angles

n° SIREN : 539 712 737 00029

Président : Guy Mesrobian - adresse courriel : guy.mesrobian@orange.fr , tél. : 06 76 47 65 51

Secrétaire : Michel Leduc - adresse courriel : michel.leduc.rh-hr@orange.fr , tél : 06 76 93 16 81

Site internet : <http://www.lesamisduvieuxvillagedesangles>



Publication de 6 **lettres d'information** AVVA qui ont permis de garder le contact avec les adhérents.

A l'initiative d'adhérents et d'habitants du cœur du village, partage de **recettes de cuisine familiale** via un réseau social pendant la durée du premier confinement.

À noter par ailleurs que l'agenda 2021 de la commune, très précieux par les renseignements qu'il contient, fait état d'informations sur le patrimoine bâti de la commune dont notre association est à l'origine.

Le rapport moral le rapport des activités sont adoptés à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2020

Marie-Christine Pouchelon, trésorière, présente le rapport financier et commente les comptes de l'association au titre de l'exercice 2020.

[...]

A l'unanimité, le bilan financier est approuvé, et quitus donné à la trésorière.

REPORT DE L'ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat des membres du conseil d'administration de notre association est arrivé à son terme. L'élection du nouveau CA devait être à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de début 2021.

Or, du fait des règles sanitaires actuelles, cette assemblée générale se tient à huis clos. Habituellement le vote des différentes résolutions (rapport moral, bilan financier, quitus à la trésorières, activités 2021, budget 2021, ...) s'organise pendant la réunion à mains levées. Il est donc facile dans le cas de l'assemblée générale à huis clos, d'organiser ce vote par correspondance puisqu'il n'y a pas de contrainte de confidentialité.

Pour l'élection des membres du conseil d'administration, la contrainte de confidentialité existe. En effet en temps normal, dès l'instant où le nombre de candidats est supérieur au nombre des 10 mandats constituant le conseil d'administration, il est impératif de procéder à l'élection à bulletin secret. C'était le cas en octobre 2017 pour l'élection du présent conseil.

Pour respecter la confidentialité du vote dans le cadre d'une assemblée générale à huis clos, il faut organiser ce vote par correspondance sur support papier qui suppose un processus administratif très lourd : envoi par courrier à chaque adhérent(e)s du matériel de vote, bulletin de vote, 1^{ère} enveloppe recevant le bulletin, 2^{ème} enveloppe signée par l'adhérent(e) pour recevoir la 1^{ère} enveloppe, renvoi par l'adhérent(e) à l'association dans une 3^{ème} enveloppe.

Afin d'éviter, pour l'instant, ce lourd processus, **il est proposé à l'assemblée générale de repousser l'élection des membres du conseil d'administration, à une date ultérieure et au plus tard à fin juin**

Association régie par la loi du 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Pontmartin 3 allée Louis Montagné 30133 Les Angles

n° SIREN : 539 712 737 00029

Président : Guy Mesrobian - adresse courriel : guy.mesrobian@orange.fr, tél. : 06 76 47 65 51

Secrétaire : Michel Leduc - adresse courriel : michel.leduc.rh-hr@orange.fr, tél. : 06 76 93 16 81

Site internet : <http://www.lesamisduvieuxvillagedesangles>



2021, en espérant que la situation sanitaire permette d'organiser en présentiel une assemblée générale extraordinaire dédiée à cette élection.

Si toutefois la situation sanitaire ne le permettait pas, nous serions contraints de procéder à cette élection par correspondance avec une nouvelle assemblée générale à huis clos.

Quel que soit le mode d'élection, la date de début du mandat des nouveaux membres élus, sera celle de janvier 2021. Pour mémoire ce mandat est d'une durée de 3 ans.

La proposition est adoptée avec 59 voix « pour » et une abstention.

MONTANT DE LA COTISATION POUR 2021

Il est proposé de maintenir la cotisation 2021 au même niveau que celle de 2020 : 12€ pour une adhésion individuelle et 18€ pour adhésion couple.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Lors de la dernière réunion, les membres du conseil d'administration ont arrêté l'idée d'organiser pour les adhérentes et les adhérents, dès que les conditions sanitaires le permettront, une manifestation conviviale préalable à la reprise de nos activités.

ORIENTATION GENERALE ET ACTIVITES DE L'ASSOCIATION POUR 2021

La crise sanitaire en cours ne nous permet pas de savoir quand nos activités associatives pourront reprendre. Il est probable que la situation ne pourra s'améliorer significativement qu'à la mi-année 2021. Sous réserve des règles sanitaires du moment, l'équipe de l'association visera à réaliser toutes les activités qui ne l'ont pas été en 2020, pour renouer avec la convivialité qui nous a manqué, à savoir,

2 sorties réservées aux adhérent(e)s :

- Viste du Musée de la Romanité et du centre historique de **Nîmes**.
- **Balade sur le sentier de petite randonnée** qui traversera les Angles sous la houlette de Joël Salvan, dès que le chantier sera terminé

2 conférences :

- Conférence de **Michèle Jouval** sur son métier de restauratrice de tableau.
- **Jean Coutarel**. Il a animé les journées du patrimoine au son de son tambourin et de son galoubet, mais avait dû limiter sa prestation du fait des conditions météorologiques. Il nous avait proposé de revenir pour un récital commenté.

Association régie par la loi du 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Pontmartin 3 allée Louis Montagné 30133 Les Angles

n° SIREN : 539 712 737 00029

Président : Guy Mesrobian - adresse courriel : guy.mesrobian@orange.fr, tél. : 06 76 47 65 51

Secrétaire : Michel Leduc - adresse courriel : michel.leduc.rh-hr@orange.fr, tél. : 06 76 93 16 81

Site internet : <http://www.lesamisduvieuxvillagedesangles>



5 animations :

- La **Fête des Voisins** habituellement programmée en mai.
- La **fête annuelle du village** programmée habituellement en juin.
- Les 18 et 19 septembre, l'organisation des **journées européennes du patrimoine** si elle est à nouveau confiée à notre association par la commune.

- La **Fête des Lumières** en décembre. Un débat suit, sur le projet avorté pour raisons sanitaires, de la commune en 2020 d'organiser un marché de Noël sur la place de l'Eglise durant un weekend avec en ouverture de l'événement le vendredi soir, la Fête des Lumières. Des adhérent(e)s restent très attaché(e)s à maintenir la date traditionnelle du 8 décembre. Ce thème sera discuté avec les représentants de la commune en temps voulu.

- Organisation de **3 visites du village** dans le cadre des **Escapades Nature** du Département du Gard

Participation début septembre à la **journée des associations angloises et villeneuvoises**.

Publication d'un nouvel ouvrage sur la base des souvenirs de nos adhérent(e)s (évolution des commerces notamment à Bellevue, la vie pendant la guerre, mais aussi l'activité des carrières, la vie politique et la succession des maires, ...). Le *fil rouge* proposé serait « *ça s'est passé chez nous !* ».

Mise à jour de la page Les Angles sur Wikipédia : suite à la remarque d'un adhérent, il est envisagé de faire une proposition rédactionnelle à Wikipédia, sachant que ce média est indépendant.

Rajeunir le site internet AVVA : suite à remarque d'un adhérent en utilisant plus de couleurs notamment.

Développer les relations avec d'autres associations : c'est une idée émise lors d'une réunion mensuelle. Par exemple l'ADAPR nous avait convié à une conférence du Père Chapus de l'évêché de Nîmes sur *l'Histoire de l'Eglise catholique dans le Gard de 1789 à 1821*. Mise en œuvre à préciser. Un autre exemple qui pourrait s'envisager : solliciter l'association *Musique Concertante* pour organiser des concerts dans le cadre des Journées du Patrimoine.

BUDGET PREVISIONNEL POUR 2021

Marie-Christine Pouchelon présente le budget prévisionnel. Ce **budget a été construit à partir des résultats de 2020**. Il prend en compte le budget dédié aux journées du patrimoine, sachant que nous ne savons pas encore si l'association sera à nouveau en charge de l'organisation de ces journées.

Un débat suit sur l'organisation de ces journées : tous les ans ou tous les deux ans pour garantir la qualité de préparation de l'événement ? Solliciter d'autres associations ? Pour 2021, si AVVA se voyait confier à nouveau ce projet, il serait indispensable de commencer à y travailler rapidement. L'organisation de l'équipe projet est un point clé de sa réussite.

Association régie par la loi du 1^{er} JUILLET 1901

Siège Social : Pontmartin 3 allée Louis Montagné 30133 Les Angles

n° SIREN : 539 712 737 00029

Président : Guy Mesrobian - adresse courriel : guy.mesrobian@orange.fr , tél. : 06 76 47 65 51

Secrétaire : Michel Leduc - adresse courriel : michel.leduc.rh-hr@orange.fr , tél. : 06 76 93 16 81

Site internet : <http://www.lesamisduvieuxvillagedesangles>



[...]

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS ET PROPOSITIONS DES ADHERENT(E)S

Aucune question, ni proposition n'a été soumise par les adhérent(e)s préalablement à la réunion dans le délai requis. Toutefois tenant compte du contexte, l'assemblée générale a accepté d'ajouter à l'ordre du jour 2 propositions d'une adhérente parvenues hors délai requis de 8 jours.

- Installation de toilettes publiques dans le secteur autour de l'église. Actuellement il existe 3 toilettes (jardin du presbytère, salle du four banal, ancienne mairie). L'ancienne mairie est aujourd'hui fermée et inaccessible. Les 2 autres toilettes ne sont ouvertes que pour les Journées du Patrimoine. Or le village a acquis en notoriété ces dernières années et voit un nombre grandissant de visiteurs se promener dans ses ruelles. Par ailleurs lors des cérémonies religieuses à l'église les toilettes du jardin du presbytère sont fermées.
- Matérialisation au sol des places de parking sur la place de l'Eglise. Du fait d'un manque de civisme de certains habitants ou visiteurs qui ne se garent pas convenablement, l'espace n'est pas optimisé, ce qui pose problème pour se garer,

La réunion se termine sur un échange sur l'idée émise par JL Fourier pour que l'association propose une sorte de charte de bonne conduite à destination des habitants du vieux village, afin de mieux le préserver aujourd'hui et pour les années à venir. Cette charte pourrait concerner, au-delà des contraintes légales du secteur sauvegardé : le dépôt des poubelles sur les voies publiques, l'installation d'antennes, de climatiseur en façades, fleurissement, ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Michel LEDUC
Secrétaire

Guy MESROBIAN
Président